

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-**  
Siège social : Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Abderrazak GABSI et Abderrazak SOUEI.

---

# Société Tunisienne de Banque

## BILAN

Arrêté au 30 juin 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Actifs</b>					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	212 308	194 652	160 808	32,0%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	879 330	567 308	693 545	26,8%
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	9 094 151	10 118 620	9 772 538	(6,9%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	403 952	370 402	374 486	7,9%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	4 183 256	2 640 350	3 499 674	19,5%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	153 667	154 468	155 472	(1,2%)
AC7 - Autres actifs	5.7	309 428	291 362	277 512	11,5%
<b>Total des actifs</b>		<b>15 236 092</b>	<b>14 337 162</b>	<b>14 934 035</b>	<b>2,0%</b>
<b>Passifs</b>					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	661 136	815 642	511 665	29,2%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	304 190	341 981	431 992	(29,6%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	11 757 941	10 631 101	11 400 113	3,1%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	512 686	634 141	590 773	(13,2%)
PA5 - Autres passifs	5.12	696 629	698 628	716 290	(2,7%)
<b>Total des passifs</b>		<b>13 932 582</b>	<b>13 121 494</b>	<b>13 650 833</b>	<b>2,1%</b>
<b>Capitaux propres</b>					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	776 875	-
CP3 - Réserves	5.13	360 180	322 848	322 325	11,7%
CP4 - Actions propres	5.13	(6 971)	(5 536)	(5 536)	(25,9%)
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	20 931	21 392	20 931	-
CP6 - Résultats reportés	5.13	130 177	85 646	86 107	51,2%
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	22 318	14 443	82 500	54,5%
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>1 303 510</b>	<b>1 215 668</b>	<b>1 283 202</b>	<b>1,6%</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>15 236 092</b>	<b>14 337 162</b>	<b>14 934 035</b>	<b>2,0%</b>

---

## ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Passifs éventuels</b>					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 411 526	1 418 667	1 459 462	(3,3%)
HB2 - Crédits documentaires		663 832	504 159	644 931	2,9%
<b>Total des passifs éventuels</b>	6.1	<b>2 075 358</b>	<b>1 922 826</b>	<b>2 104 393</b>	<b>(1,4%)</b>
<b>Engagements donnés</b>					
HB4 - Engagements de financements donnés		243 292	141 352	93 094	161,3%
HB5 - Engagements sur titres		26	26	26	-
<b>Total des engagements donnés</b>	6.2	<b>243 318</b>	<b>141 378</b>	<b>93 120</b>	<b>161,3%</b>
<b>Engagements reçus</b>					
HB7 - Garanties reçues*		5 263 753	5 102 337	5 397 968	(2,5%)
<b>Total des engagements reçus</b>	6.3	<b>5 263 753</b>	<b>5 102 337</b>	<b>5 397 968</b>	<b>(2,5%)</b>

(\*) Données au 30/06/2024 et au 31/12/2024 sont retraitées pour les besoins de la comparabilité

## ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	450 397	476 608	962 696	(5,5%)
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	66 590	69 031	140 907	(3,5%)
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	40 606	41 997	80 856	(3,3%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	170 166	107 268	223 572	58,6%
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>727 759</b>	<b>694 904</b>	<b>1 408 031</b>	<b>4,7%</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(370 005)	(371 743)	(742 491)	0,5%
CH2 - Commissions encourues		(7 361)	(7 177)	(15 801)	(2,6%)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(377 366)</b>	<b>(378 920)</b>	<b>(758 292)</b>	<b>0,4%</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	7.6	<b>350 393</b>	<b>315 984</b>	<b>649 739</b>	<b>10,9%</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(155 357)	(114 569)	(200 465)	(35,6%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	1 306	(5 755)	(10 098)	122,7%
PR7 - Autres produits d'exploitation	7.9	1 009	1 079	1 815	(6,5%)
CH6 - Frais de personnel	7.10	(117 438)	(115 574)	(226 648)	(1,6%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(48 994)	(45 614)	(98 752)	(7,4%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(9 250)	(8 294)	(17 195)	(11,5%)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>21 669</b>	<b>27 257</b>	<b>98 396</b>	<b>(20,5%)</b>
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	11 560	1 084	21 906	966,5%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.13	(10 150)	(11 582)	(32 172)	12,4%
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>23 079</b>	<b>16 759</b>	<b>88 130</b>	<b>37,7%</b>
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(761)	(2 316)	(5 630)	67,1%
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>22 318</b>	<b>14 443</b>	<b>82 500</b>	<b>54,5%</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	(18 835)	(18 835)	100,0%
<b>Résultat après modification comptable</b>		<b>22 318</b>	<b>(4 392)</b>	<b>63 665</b>	<b>608,1%</b>

## ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Activités d'exploitation</b>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		507 287	621 957	1 234 075	(18,4%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(387 903)	(376 401)	(753 402)	(3,1%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		22 705	7 427	29 114	205,7%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		547 140	248 551	483 525	120,1%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		352 547	447 168	1 209 390	(21,2%)
Titres de placement		34 748	(124 840)	(120 921)	127,8%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(278 048)	(112 641)	(239 669)	(146,8%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		123 908	(55 545)	(44 786)	323,1%
Impôt sur les bénéfices		(27 856)	(29 930)	(44 792)	6,9%
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>8.1</b>	<b>894 528</b>	<b>625 746</b>	<b>1 752 534</b>	<b>43,0%</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		150 069	97 375	198 356	54,1%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(632 280)	(291 927)	(1 135 879)	(116,6%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(7 445)	(8 207)	(17 958)	9,3%
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>8.2</b>	<b>(489 656)</b>	<b>(202 759)</b>	<b>(955 481)</b>	<b>(141,5%)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Rachat d'actions propres		(1 435)	-	-	-
Remboursement d'emprunts		(68 808)	(44 621)	(88 833)	(54,2%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		5 017	7 413	10 735	(32,3%)
Remboursement dotation de l'Etat		(37 000)	(40 000)	(40 000)	7,5%
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements</b>	<b>8.3</b>	<b>(102 226)</b>	<b>(77 208)</b>	<b>(118 098)</b>	<b>(32,4%)</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>302 646</b>	<b>345 779</b>	<b>678 955</b>	<b>(12,5%)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(19 071)	(698 025)	(698 025)	97,3%
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>8.4</b>	<b>283 575</b>	<b>(352 246)</b>	<b>(19 070)</b>	<b>180,5%</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 juin 2025

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

## 1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 150 agences, 216 distributeurs automatiques de billets-DAB, 11 directions régionales et 2 succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 Juin 2025 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
<b>A - ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>154 741 089</b>	<b>773 705</b>	<b>99,59%</b>
L'État Tunisien	111 189 317	555 947	71,56%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	12 989 370	64 947	8,36%
Rachat de la Banque de ses Titres	1 170 345	5 852	0,75%
Personnes Physiques	10 983 596	54 918	7,07%
<b>B - ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>633 911</b>	<b>3 170</b>	<b>0,41%</b>
Personnes Morales	525 526	2 628	0,34%
Personnes Physiques	108 385	542	0,07%
<b>TOTAL</b>	<b>155 375 000</b>	<b>776 875</b>	<b>100,00%</b>

## 2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2025 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

## 3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **3.1 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents**

#### **3.1.1 - Les engagements hors bilan**

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

#### **3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle**

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

#### **3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle**

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période arrêté au 30 juin 2025 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe 2, 3 et 4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

#### **3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard**

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; leur montant s'élève au 30 Juin 2025 à 137 975 mD.

---

### 3.1.5- Les provisions sur les engagements

#### i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
0	Actifs courants	0%
1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
2	Actifs incertains	20%
3	Actifs préoccupants	50%
4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

#### ii. Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents notamment la circulaire de la BCT n°2025-04 du 03 Février 2025, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

#### iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
  - 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
  - 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.
-

### 3.1.6- Impact de l'application de la loi 2024-41 :

Suite à la parution de la loi n°41-2024 du 02 Aout 2024 portant amendement du code de commerce, et en application des dispositions de l'article 412 ter, les banques sont tenues de réduire le taux d'intérêt fixe en le multipliant par un coefficient égal à 0.5, applicable aux crédits en cours de remboursement ou aux nouveaux crédits dont la durée totale est supérieure à sept ans, s'il s'avère que la somme totale des intérêts contractuels perçus au cours des trois années précédant la date de la demande de l'emprunteur dépasse 8% de l'encours du capital restant dû. L'encours des crédits des clients ayant présenté des demandes d'abattement est de 160,783 millions de dinars au 30-06-2025.

En application desdites dispositions, l'effet de réduction du taux, objet des demandes éligibles reçues courant le premier semestre 2025, s'élève à 4,589 millions de dinars a été pris en compte en impactant le PNB à due concurrence.

L'estimation de la minoration des intérêts contractuels à percevoir au titre du deuxième semestre 2025 tenant compte de l'ensemble des contrats éligibles serait de 6,682 millions de dinars.

### 3.2 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

#### 3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

#### i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des

Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- ▶ La valeur boursière de l'action pour les titres cotés ;
- ▶ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers ;
- ▶ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers ;
- ▶ La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéficiaires, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

## **ii. Titres d'investissement à revenu fixe**

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

À chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées.

## **iii. Les titres représentant des participations de financement**

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

---

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

#### iv. Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

#### 3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- ▶ **Les titres de transactions** : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois ;
- ▶ **Les titres de placement** : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

#### i. Les titres de transaction :

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

#### ii. Les titres de placement :

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

### 3.3 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- ▶ Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à le circulaire n° 91-22.
-

- ▶ Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

### **3.4 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes**

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IFRS 9. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

### **3.5 - Rachats d'actions propres**

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- ▶ Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- ▶ Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- ▶ Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

### **3.6 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change**

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

### **3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

---

<b>-Immeubles</b>	2%
<b>-Matériel de transport</b>	20%
<b>-Mobilier et Matériel de bureau</b>	10%
	15%
	20%*
<b>-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation</b>	10%
<b>-Matériel informatique</b>	15%
	33%*
<b>-Logiciels informatiques</b>	33%
<b>-Agencements, aménagements et installations</b>	10%
<b>-Le droit au bail</b>	5%
<b>-Mob-bureau hors exploitation</b>	10%
<b>-Immeubles hors exploitation</b>	2%
<b>-Matériel outil hors exploitation</b>	10%

(\*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er janvier 2008.

La Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application du § 41 la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte d'une part de l'utilisation des biens réévalués et d'autre part du transfert de l'écart de réévaluation relatif aux biens cédés.

### **3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

---

## **4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

### **4.1 – Affaire BRUNO POLI**

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cours d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée, le montant de la provision au 31 décembre 2024 s'élève à 43 179 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

Par arrêt n°39932/32 du 14/06/2022 la cour a de nouveau cassé et renvoyé l'affaire par devant la cour de renvoi.

La cour d'appel de Tunis en sa qualité de cour de renvoi, par son arrêt n°1.519 rendu en date du 09/07/2024 a confirmé le jugement de 1ère instance n°41.842 daté du 29.10.2015 disposant la condamnation de la banque à restituer les bons de caisse en question ou à défaut à régler 7 millions de Dollars outre le montant des intérêts de retard à partir du 28/01/2014.

Par conséquent, la banque a saisi, en date du 26/07/2024, deux avocats chargés de la représenter dans le cadre de la présente affaire et de défendre ses intérêts, afin de dépêcher la rédaction du dit arrêt, et de de formuler un nouveau pourvoi en cassation, tout en œuvrant pour l'obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation du montant de la condamnation.

Suite à la notification à la banque en date du 30.12.2024, de l'arrêt susvisé, rendu par la cour d'appel de Tunis en date du 09.07.2024 en sa qualité de cour de renvoi, la banque a chargé les deux avocats chargés de la présente affaire, de formuler un nouveau pourvoi en cassation, pour obtenir son infirmation, tout en présentant une demande d'obtention d'un sursis à son exécution.

La Cour de cassation vient de rendre le 30/04/2025 un arrêt ayant cassé et renvoyé l'arrêt d'appel n° 10648/1519 en notre faveur.

La banque n'a pas été assignée à une audience par devant la cour d'appel en sa qualité de cour de renvoi jusqu'à ce jour.

### **4.2 – Radiation et cession des créances**

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances cédées courant le premier semestre 2025 sont à hauteur de 192,850 mille dinars dont 19,989 mille dinars au titre des intérêts de retard.

---

### **4.3- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt**

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative au premier semestre 2025 est de 15 727 mdt.

### **4.4- Contrôle social**

Une notification de contrôle social en date du 03/06/2025 a été adressée à la banque ayant pour objet la vérification des déclarations sociales relatives à la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2024.

Les résultats de ce contrôle ne sont pas encore notifiés à la STB, de ce fait aucune provision pour risque social n'a été constituée au 30 juin 2025.

---

## 5- NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### 5-1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 212.308 mDT au 30/06/2025 contre 160.808 mDT au 31/12/2024.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
<b>CAISSE</b>	<b>116 962</b>	<b>86 031</b>	<b>82 173</b>	<b>42,3%</b>
Caisse en Dinars	108 258	72 992	71 629	51,1%
Caisse en devise	13 769	17 024	13 916	(1,1%)
Provisions sur CAISSE, CCP ET TGT	(5 065)	(3 985)	(3 372)	(50,2%)
<b>BCT</b>	<b>94 790</b>	<b>107 560</b>	<b>78 079</b>	<b>21,4%</b>
BCT en Dinars	21 428	2 559	(2 461)	970,7%
BCT en devise	73 362	105 001	80 540	(8,9%)
<b>CCP</b>	<b>552</b>	<b>1 057</b>	<b>552</b>	-
<b>TGT</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	-
<b>Total</b>	<b>212 308</b>	<b>194 652</b>	<b>160 808</b>	<b>32,0%</b>

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les avoirs auprès des établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	Décembre 2024	Dotations	Reprises	Reclassement	Juin 2025
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT dinars)	4 319	404	-	-	4 722
<b>Total</b>	<b>4 319</b>	<b>404</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 722</b>

### Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2025 de 100%. La STB affiche, à la date du 30/06/2025, un ratio de liquidité de 583,45%.

Libellé	Seuil régl.	Juin 2025	Juin 2024	Décembre 2024
Ratio de liquidité	100%	583,45%	311,30%	469,83%

## 5.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 879.330 mDT au 30/06/2025 contre 693.545 mDT au 31/12/2024.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>93 075</b>	<b>48 441</b>	<b>57 839</b>	<b>60,9%</b>
Comptes courants des banques résidentes	2	2	2	-
Comptes courants des banques non-résidentes	93 072	48 438	57 836	60,9%
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	1	-
<b>Prêts aux établissements financiers</b>	<b>765 432</b>	<b>454 062</b>	<b>592 519</b>	<b>29,2%</b>
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	0	28 000	110 000	(100,0%)
Prêts sur le marché échus	71 744	71 870	71 898	(0,2%)
Prêts sur le marché monétaire en Devises	693 688	354 192	410 621	68,9%
<b>Provisions sur prêts interbancaires</b>	<b>(1 744)</b>	<b>(1 870)</b>	<b>(1 898)</b>	<b>8,1%</b>
<b>Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés</b>	<b>22 214</b>	<b>66 606</b>	<b>44 919</b>	<b>(50,5%)</b>
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	22 214	37 833	29 325	(24,2%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	-	28 773	15 594	(100,0%)
<b>Créances rattachés</b>	<b>353</b>	<b>69</b>	<b>166</b>	<b>112,7%</b>
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	-	19	24	(100,0%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	353	50	142	148,6%
<b>Total</b>	<b>879 330</b>	<b>567 308</b>	<b>693 545</b>	<b>26,8%</b>

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
<b>Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	4 000	3 000	(100,0%)
Non éligibles au refinancement de la BCT	878 977	563 239	690 379	27,3%
<b>Total</b>	<b>878 977</b>	<b>567 239</b>	<b>693 379</b>	<b>26,8%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
<b>Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>				-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	878 977	567 239	693 379	26,8%
<b>Total</b>	<b>878 977</b>	<b>567 239</b>	<b>693 379</b>	<b>26,8%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2025 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>93 075</b>	-	-	-	<b>93 075</b>
Comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
Comptes courants des banques non-résidentes	93 072	-	-	-	93 072
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
<b>Prêts aux établissements bancaires</b>	<b>591 277</b>	<b>174 155</b>	-	-	<b>765 432</b>
Prêts sur le marché monétaire en dinars	0	-	-	-	0
Prêts sur le marché échus	71 744	-	-	-	71 744
Prêts sur le marché monétaire en devises	519 533	174 155	-	-	693 688
<b>Provisions sur prêts interbancaires</b>	<b>(1 744)</b>				<b>(1 744)</b>
<b>Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)</b>	<b>1 417</b>	<b>7 314</b>	<b>13 483</b>	-	<b>22 214</b>
<b>Total</b>	<b>684 025</b>	<b>181 469</b>	<b>13 483</b>	-	<b>878 977</b>

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les créances sur établissements bancaires et financiers au 30 Juin 2025 :

Libellé	Fin décembre 2024	Dotations	Reprises	Reclassement	Fin juin 2025
Provisions pour risques divers (Créances sur les établissements bancaires)	24 339		58		24 281
<b>Total</b>	<b>24 339</b>	-	<b>58</b>	-	<b>24 281</b>



L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
C/C Débiteurs	971 680	-	-	-	971 680
Autres concours à la clientèle	1 738 057	1 758 842	2 833 480	997 702	7 328 081
Crédits sur ressources spéciales	5 880	18 513	76 491	26 996	127 880
<b>Total 2025</b>	<b>2 715 617</b>	<b>1 777 355</b>	<b>2 909 971</b>	<b>1 024 698</b>	<b>8 427 641</b>

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2025 se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Agios réservés sur C/C	(50 941)	(43 118)	(46 836)	(8,8%)
Agios réservés sur Avals et Cautions	(2 726)	(1 753)	(1 966)	(38,7%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(301 335)	(239 254)	(273 040)	(10,4%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(219 101)	(216 017)	(216 963)	(1,0%)
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(1 158)	(1 158)	(1 158)	-
Agios réservés sur C/C Associés	(34 579)	(34 579)	(34 579)	-
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(137 975)	(12 921)	(134 043)	(2,9%)
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 843)	(3 843)	(3 843)	-
Agios réservés sur créances rattachées	(22 140)	(21 929)	(17 858)	(24,0%)
<b>Sous Total</b>	<b>(773 798)</b>	<b>(574 572)</b>	<b>(730 286)</b>	<b>(6,0%)</b>
<b>Total</b>	<b>(773 798)</b>	<b>(574 572)</b>	<b>(730 286)</b>	<b>(6,0%)</b>

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 30/06/2025 à 137.975 mille dinars.

L'évolution des provisions sur créances à la clientèle se détaille ainsi :

Libellé	Décembre 2024	Dotations	Reprises	Reclassement	Juin 2025
Provisions sur comptes courants	(150 456)	(32 570)	7 421	-	(175 605)
Provisions sur ressources spéciales	(54 518)	(2 139)	1 009	-	(55 648)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(782 792)	(152 666)	27 710	-	(907 747)
Provisions sur comptes courants associés	(45 552)	-	-	-	(45 552)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(190 264)	-	-	-	(190 264)
<b>Total</b>	<b>(1 224 037)</b>	<b>(187 375)</b>	<b>36 140</b>	<b>-</b>	<b>(1 375 271)</b>

Libellé	Décembre 2024	Dotations	Reprises	Reclassement	Juin 2025
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(763 190)	(119 704)	34 192	-	(848 703)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(270 583)	(67 669)	1 948	-	(336 304)
Provisions collectives	(190 264)	-	-	-	(190 264)
<b>Total</b>	<b>(1 224 037)</b>	<b>(187 373)</b>	<b>36 140</b>	<b>-</b>	<b>(1 375 271)</b>

#### - Éligibilité au refinancement de la Banque Centrale

Les créances sur la clientèle (après décote) éligibles au refinancement de la Banque Centrale se présentent comme suit :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
Créances éligibles au refinancement	793 005	1 034 359	1 027 924	(22,9%)

#### 5.3.1 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une dotation nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 65 721 mille dinars au titre du premier semestre de l'exercice 2025, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 30 Juin 2025 à 336 304 mille dinars.

#### 5.3.2 – Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2025-04 du 03 Février 2025 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

#### 5.3.3– Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 1 185 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

#### 5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 403.952 mDT au 30/06/2025 contre 374.486 mDT au 31/12/2024. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	Décembre 2024	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Ajustement	Juin 2025
<b>I- Titres de placement</b>	<b>283 527</b>	<b>21 671</b>	<b>(56 419)</b>	<b>1 848</b>	<b>250 627</b>
<b>1.1 Titres émis par l'Etat et les organismes publics</b>	<b>283 527</b>	<b>21 671</b>	<b>(56 419)</b>	<b>1 848</b>	<b>250 627</b>
Valeurs brutes	279 215	21 671	(56 419)	-	244 467
Créances et dettes rattachées	9 947	-	-	(284)	9 663
Décotes/Primes	(5 635)	-	-	2 132	(3 503)
<b>II- Titres de transactions</b>	<b>90 959</b>	<b>90 000</b>	<b>(25 912)</b>	<b>(1 723)</b>	<b>153 324</b>
<b>2.1 Titres de transaction à revenu fixe</b>	<b>90 959</b>	<b>90 000</b>	<b>(25 912)</b>	<b>(1 723)</b>	<b>153 324</b>
Bons du trésor	95 902	90 000	(25 912)	-	159 990
Créances et dettes rattachées	(4 943)	-	-	(1 723)	(6 666)
<b>Total net</b>	<b>374 486</b>	<b>111 671</b>	<b>(82 331)</b>	<b>125</b>	<b>403 952</b>

### 5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 4.183.256 mDT au 30/06/2025 contre 3.499.674 mDT au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
BTA d'investissement	2 565 206	1 448 853	1 952 725	31,4%
Décotes/primes sur BTA d'investissement	(50 375)	(62 150)	(56 218)	10,4%
Créances rattachées	93 722	59 431	63 822	46,8%
<b>Total BTA d'investissement</b>	<b>2 608 553</b>	<b>1 446 134</b>	<b>1 960 329</b>	<b>33,1%</b>
Emprunts obligataires	7 905	11 239	8 395	(5,8%)
Emprunt national	1 111 300	771 500	1 121 500	(0,9%)
Provisions Emprunts obligataires	(6 306)	(8 041)	(6 197)	(1,8%)
Créances rattachées	58 216	34 572	43 963	32,4%
<b>Total autres titres d'investissement</b>	<b>1 171 115</b>	<b>809 270</b>	<b>1 167 661</b>	<b>0,3%</b>
Fonds gérés SICAR	118 324	108 825	102 473	15,5%
Provisions Fonds gérés	(56 542)	(56 136)	(56 258)	(0,5%)
<b>Total Fonds gérés</b>	<b>61 782</b>	<b>52 689</b>	<b>46 215</b>	<b>33,7%</b>
Fonds commun de placement	72 797	58 148	57 797	26,0%
Provisions sur parts dans les FCP	(3 451)	(3 858)	(3 792)	9,0%
<b>Total FCP</b>	<b>69 346</b>	<b>54 290</b>	<b>54 005</b>	<b>28,4%</b>
Parts dans les entreprises liées	242 857	242 842	242 857	-
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	50 831	50 831	50 831	50 831
Titres de participations	123 512	123 472	123 512	-
Participations en rétrocession	18 056	18 056	18 056	-
Sociétés en liquidation	30	30	30	-
Provisions titres de participation	(162 494)	(156 932)	(163 490)	0,6%
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	(332)	-
<b>Total Titres de participation</b>	<b>272 460</b>	<b>277 967</b>	<b>271 464</b>	<b>0,4%</b>
<b>Total général</b>	<b>4 183 256</b>	<b>2 640 350</b>	<b>3 499 674</b>	<b>19,5%</b>

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Décembre 2024	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	Juin 2025
BTA d'investissement	1 952 725	612 481	-	-	2 565 206
Emprunts obligataires	8 395	-	(490)	-	7 905
Emprunt national	1 121 500	-	(10 200)	-	1 111 300
Fonds gérés SICAR	102 473	15 000	-	851	118 324
Fonds commun de placement	57 797	15 000	-	-	72 797
Titres de participation	123 512	-	-	-	123 512
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	50 831	-	-	-	50 831
Parts dans les entreprises liées	242 857	-	-	-	242 857
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	18 056	-	-	-	18 056
<b>Total en mDT</b>	<b>3 678 176</b>	<b>642 481</b>	<b>(10 690)</b>	<b>851</b>	<b>4 310 818</b>

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 30/06/2025 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
Titres non cotés	1 701 260	1 345 135	1 680 948	1,2%
Titres cotés	43 046	38 503	43 198	(0,4%)
Titres OPCVM	1 305	1 305	1 305	-
<b>Valeur Brute en mDT</b>	<b>1 745 611</b>	<b>1 384 943</b>	<b>1 725 451</b>	<b>1,2%</b>

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur brute totale de 118 318 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de -56 542 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Participations en rétrocession	Participations directes	Titres SICAV	Valeur brute juin 2025
FG STB 1	8 000	-1 892	1 236	2 216	2 094	-	4 872
FG STB 2	8 000	244	3 083	-	299	-	5 161
FG STB 3	5 000	377	1 520	-	1 000	-	3 857
FG STB 4	6 500	36	1 299	5 772	-	-	5 237
FG STB 5	6 824	110	1 670	5 108	231	-	5 264
FG STB 6	2 707	3	1 837	-	80	-	873
FG STB 7	800	9	158	265	390	-	651
FG STB 8	6 752	309	1 672	2 136	382	-	5 389
FG STB 9	4 800	54	766	-	-	-	4 088
FG STB 10	8 748	25	248	8 523	-	-	8 525
FG STB 11	6 000	-51	733	4 821	83	-	5 216
FG STB 12	9 898	292	1 860	-	-	-	8 330
FG ID 1	2 000	-132	601	1 289	-	-	1 267
FG ID 2	2 000	-330	363	1 639	-	-	1 307
FG ID 3	5 436	204	1 727	3 684	140	-	3 913
FG ID 4	360	17	34	311	-	-	343
FG ID 5	1 133	86	213	846	-	-	1 006
FG ID 6	4 000	-499	1 489	2 546	-	-	2 012
FG STB 14	10 000	369	0	-	-	840	10 369
FG STB 15	10 000	240	0	-	-	1 006	10 240
FG STB 16	15 000	398	0	-	-	9 788	15 398
FG STB 17	15 000	0	0	-	-	-	15 000
<b>Total</b>	<b>138 958</b>	<b>-131</b>	<b>20 509</b>	<b>39 156</b>	<b>4 699</b>	<b>11 634</b>	<b>118 318</b>

Au 30 Juin 2025, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
Comptes courants des banques résidentes	17 948	15 020	12 479	43,8%
Actions (placement)	1 529	1 666	1 596	(4,2%)
Parts dans les OPCVM	1 846	10 846	1 769	4,4%
Autres titres de placement	9 788	-	-	-
Autres titres de participation	2 838	4 661	4 667	(39,2%)
Participations en rétrocession	89 146	82 059	88 642	0,6%
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	723	-
Débiteurs divers	1 946	697	1 881	3,5%
Provisions sur titres de participation	(15 704)	-	(8 715)	(80,2%)
Provisions sur participations en rétrocession	(43 705)	(58 499)	(51 012)	14,3%
Créditeurs divers	(4 573)	(4 485)	(5 815)	21,4%
<b>Total</b>	<b>61 782</b>	<b>52 688</b>	<b>46 215</b>	<b>33,7%</b>

## 5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 153.667 mDT au 30/06/2025. Les mouvements enregistrés en juin 2025 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute décembre 2024	Acquisition/ Cession 2025	Reclassement	Valeur Brute juin 2025	Amort 2024	Dotations nettes des reprises/ Ajustement. 2025	Amort 2025	Valeur Nette juin 2025
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>48 217</b>	<b>785</b>	-	<b>49 002</b>	<b>(40 113)</b>	<b>(2 192)</b>	<b>(42 305)</b>	<b>6 697</b>
Logiciel informatique	48 024	785	-	48 809	(39 982)	(2 187)	(42 169)	6 640
Frais Etudes et développement	136	-	-	136	(131)	(5)	(136)	0
Droit au bail	57	-	-	57	-	-	-	57
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>347 723</b>	<b>6 654</b>	-	<b>354 378</b>	<b>(200 356)</b>	<b>(7 053)</b>	<b>(207 408)</b>	<b>146 970</b>
Terrains	47 702	-	-	47 702	-	-	-	47 702
Constructions	73 591	235	-	73 826	(41 386)	(792)	(42 178)	31 648
Mobilier de bureaux	11 426	236	-	11 662	(9 269)	(507)	(9 776)	1 886
Matériel de transport	3 669	-	-	3 669	(2 715)	(215)	(2 930)	739
Matériel informatique	63 449	3 253	-	66 703	(56 018)	(2 468)	(58 486)	8 217
Matériel de communication	2 073	-	-	2 073	(1 990)	(14)	(2 004)	69
Matériel de bureaux	20 263	14	-	20 277	(18 610)	(311)	(18 921)	1 356
Matériel de sécurité	10 999	49	-	11 049	(5 590)	(409)	(5 999)	5 050
Matériel de climatisation	6 096	160	-	6 255	(5 932)	(48)	(5 979)	276
Agencements, amén. et instal.	80 021	2 707	112	82 840	(51 883)	(2 285)	(54 168)	28 672
Mob- bureau hors expl	33	-	-	33	(33)	-	(33)	-
Mat-outil hors exploit	403	-	-	403	(381)	(4)	(385)	18
Immeubles hors exploit	27 553	-	-	27 553	(6 549)	-	(6 549)	21 004
Constructions en cours	445	-	(112)	333	-	-	-	333
<b>TOTAL</b>	<b>395 940</b>	<b>7 439</b>	-	<b>403 380</b>	<b>(240 469)</b>	<b>(9 245)</b>	<b>(249 713)</b>	<b>153 667</b>

## 5.7 – Autres actifs

Au 30/06/2025, les autres postes d'actif totalisent 309.428 mDT contre 277.512 mDT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
Prêts et avances au personnel	12 311	12 014	11 698	5,2%
État, impôt et taxes	34 996	27 094	18 052	93,9%
Stocks divers	2 292	2 459	2 313	(0,9%)
Écart de conversion_ Actif	846	178	9 891	(91,4%)
Siège, succursales et agences_ Actif	4 389	28 911	24 468	(82,1%)
Compte de régularisation actif	120 402	74 528	76 111	58,2%
Valeurs présentées à la compensation	(24 087)	(29 499)	(35 629)	32,4%
Charges payées d'avance	5 186	4 533	1 332	289,3%
Produits à recevoir	4 205	4 039	3 417	23,1%
Différence PF encaissement exigible après encaissement	(14 561)	16 370	17 473	(183,3%)
Autres comptes d'actifs	112 947	109 576	97 740	15,6%
Provisions sur autres actifs	(39 149)	(47 863)	(38 970)	(0,5%)
Autres comptes figés	89 651	89 022	89 616	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>309 428</b>	<b>291 362</b>	<b>277 512</b>	<b>11,5%</b>

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

Libellé	Provision fin 2024	Dotation juin 2025	Reprises juin 2025	Reclassement	Provision juin 2025
Comptes actifs figés	(19 136)	-	-	29	(19 107)
Stocks divers	(28)	-	-	-	(28)
Comptes de régularisation actif	(2 042)	-	-	-	(2 042)
Débiteurs divers	(4 921)	-	-	-	(4 921)
Autres comptes d'actif	(10 161)	(716)	-	-	(10 877)
Siège, succursales et agences_ Actif	(2 661)	-	509	-	(2 152)
Valeurs à l'encaissement	(22)	-	-	-	(22)
<b>Total</b>	<b>(38 970)</b>	<b>(716)</b>	<b>509</b>	<b>29</b>	<b>(39 149)</b>

## 5.8 – Banque central et CCP

Au 30/06/2025 ce poste totalise 661.136 mDT contre 511.665 mDT au 31/12/2024. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
Appel d'offre	631 000	839 000	481 000	31,2%
Utilisations auprès de la BCT	17 662	(24 292)	25 251	(30,1%)
Dettes rattachées	12 474	934	5 414	130,4%
<b>TOTAL</b>	<b>661 136</b>	<b>815 642</b>	<b>511 665</b>	<b>29,2%</b>

## 5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2025 ce poste totalise 304.190 mDT contre 431.992 mDT au 31/12/2024. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Comptes à vue des établissements bancaires</b>	<b>42 751</b>	<b>47 692</b>	<b>38 652</b>	<b>10,6%</b>
- Banques de dépôts	1	1	1	-
- Banques non-résidentes	42 750	47 691	38 651	10,6%
<b>Emprunts auprès des établissements bancaires</b>	<b>241 741</b>	<b>275 542</b>	<b>374 251</b>	<b>(35,4%)</b>
- Emprunts en dinars	80 000	122 000	236 500	(66,2%)
- Emprunts en devises	161 741	153 542	137 751	17,4%
<b>Avoir en compte des établissements financiers</b>	<b>19 672</b>	<b>18 128</b>	<b>18 932</b>	<b>3,9%</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>26</b>	<b>619</b>	<b>157</b>	<b>(83,4%)</b>
<b>Total</b>	<b>304 190</b>	<b>341 981</b>	<b>431 992</b>	<b>(29,6%)</b>

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires.

Description	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Non matérialisés par des titres	304 190	341 981	431 992	(29,6%)
<b>Total</b>	<b>304 190</b>	<b>341 981</b>	<b>431 992</b>	<b>(29,6%)</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2025 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Comptes à vue des établissements bancaires</b>	<b>42 751</b>	-	-	-	<b>42 751</b>
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non-résidentes	42 750	-	-	-	42 750
<b>Emprunts auprès des établissements bancaires</b>	<b>241 741</b>	-	-	-	<b>241 741</b>
- Emprunts en dinars	80 000	-	-	-	80 000
- Emprunts en devises	161 741	-	-	-	161 741
<b>Avoir en compte des établissements financiers</b>	<b>19 672</b>	-	-	-	<b>19 672</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>26</b>	-	-	-	<b>26</b>
<b>Total</b>	<b>304 190</b>	-	-	-	<b>304 190</b>

## 5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 11.757.941 mDT au 30/06/2025 contre 11.400.113 mDT au 31/12/2024.

Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
Dépôts à vue	3 118 176	2 768 927	3 031 161	2,9%
Dépôts épargne	4 790 845	4 434 580	4 640 881	3,2%
Compte à terme	1 254 069	981 985	1 154 627	8,6%
Comptes en dinars convertibles	118 786	121 141	117 997	0,7%
Dépôts en devises	832 509	784 354	808 501	3,0%
Placements en devises	263 824	304 598	331 360	(20,4%)
Bons de caisse	643 236	675 829	671 092	(4,2%)
Autres sommes dues à la clientèle	367 622	227 385	293 903	25,1%
Dettes rattachées	12 874	802	7 591	69,6%
Certificats de dépôts	356 000	331 500	343 000	3,8%
<b>Total</b>	<b>11 757 941</b>	<b>10 631 101</b>	<b>11 400 113</b>	<b>3,1%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
<b>Dépôts à vue</b>	<b>4 203 066</b>	<b>129 908</b>	<b>321</b>	-	<b>4 333 295</b>
Dépôts à vue dinars	3 118 176	-	-	-	3 118 176
Comptes en dinars convertibles	118 786	-	-	-	118 786
Comptes en devises	832 509	-	-	-	832 509
Placement en devises	133 595	129 908	321	-	263 824
<b>Dépôts épargne</b>	<b>4 790 844</b>	-	-	-	<b>4 790 844</b>
Comptes spéciaux d'épargne	4 747 227	-	-	-	4 747 227
Autres comptes d'épargne	43 617	-	-	-	43 617
<b>Dépôts à terme</b>	<b>988 617</b>	<b>1 042 014</b>	<b>222 676</b>	-	<b>2 253 307</b>
Compte à terme	546 381	532 849	174 840	-	1 254 070
Bons de caisse	207 236	388 165	47 836	-	643 237
Certificats de dépôts	235 000	121 000	-	-	356 000
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>367 622</b>	-	-	-	<b>367 622</b>
<b>Total</b>	<b>10 350 149</b>	<b>1 171 922</b>	<b>222 997</b>	-	<b>11 745 068</b>

## 5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 512.686 mDT au 30/06/2025 contre 590.773 mDT au 31/12/2024 et se réparti comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Emprunts obligataires &amp; privés</b>	<b>176 979</b>	247 751	222 155	(20,3%)
<b>Ressources spéciales</b>	<b>298 553</b>	336 494	321 462	(7,1%)
Ressources budgétaires	76 671	83 527	80 636	(4,9%)
Ressources extérieures	221 882	252 967	240 826	(7,9%)
<b>Intérêts sur emprunts obligataires</b>	<b>38 685</b>	55 244	52 863	(26,8%)
<b>Intérêts à payer sur ressources extérieures</b>	<b>2 849</b>	3 064	2 966	(3,9%)
<b>Dettes rattachées</b>	<b>388</b>	388	388	-
<b>Écart de conversion sur emprunt (*)</b>	<b>(4 768)</b>	(8 800)	(9 061)	47,4%
<b>Total</b>	<b>512 686</b>	<b>634 141</b>	<b>590 773</b>	<b>(13,2%)</b>

(\*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fonds national de garantie géré par Tunis Ré.

### (a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 30/06/2025 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	]3 mois-1 an]	]1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	-	93 681	79 099	4 199	176 979

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 30/06/2025 comme suit :

Description	Solde décembre 2024	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde Juin 2025
Emprunt long terme	174 444	-	-	(91 145)	<b>83 299</b>
Emprunt court terme	47 712	-	(45 176)	91 145	<b>93 680</b>
<b>Total</b>	<b>222 156</b>	-	<b>(45 176)</b>	-	<b>176 979</b>

## (b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 30/06/2025 comme suit :

Description	≤3 mois	] 3 mois-1 an]	] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	3 015	28 468	122 893	67 506	<b>221 882</b>
Ressources budgétaires	437	8 346	29 265	38 623	<b>76 671</b>

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 30/06/2025 comme suit :

Description	Solde décembre 2024	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde juin 2025
Ressources long terme	281 030	723	-	(24 340)	873	<b>258 287</b>
Ressources court terme	40 431	-	(23 632)	23 467	-	<b>40 266</b>
<b>Total ressources avant couverture</b>	<b>321 461</b>	<b>723</b>	<b>(23 632)</b>	<b>(873)</b>	<b>873</b>	<b>298 553</b>
<b>Couverture sur Ressources en devises</b>	<b>(9 061)</b>	<b>4 294</b>	<b>-</b>	<b>873</b>	<b>(873)</b>	<b>(4 768)</b>
<b>Total ressources</b>	<b>312 400</b>	<b>5 017</b>	<b>(23 632)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>293 785</b>

### 5.12 – Autres Passifs

Ce poste totalise 696.629 mDT au 30/06/2025 contre 716.290 mDT au 31/12/2024 :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
Provisions pour passifs et charges (1)	271 866	265 854	270 150	0,6%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	47 611	43 937	54 513	(12,7%)
Effets financiers non échus (3)	14 585	48 218	13 115	11,2%
Charges à payer	92 213	91 095	87 465	5,4%
Créditeurs divers	1 517	31 182	29 649	(94,9%)
Siège, succursales et agences	4 122	1 907	1 591	159,1%
Comptes de régularisation-Passif	102 860	40 250	63 509	62,0%
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	41 965	55 709	79 482	(47,2%)
Écart de conversion	-	30 443	-	-
Crédits à régulariser	132	1 144	132	-
Comptes passifs figés	115 678	86 736	112 515	
Comptes de régularisation_ REPORT/DEPORT	4 080	2 153	4 169	(2,1%)
<b>Total en mDT</b>	<b>696 629</b>	<b>698 628</b>	<b>716 290</b>	<b>(2,7%)</b>

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au 30 Juin 2025 s'élèvent à 271.866 mDT contre 270.150 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions fin 2024	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions Juin 2025
Prov sur E/S	78 155	(2 843)	6 039	-	81 351
Prov pour départ à la retraite (*)	82 588	(8)	532	-	83 112
Prov pour risques divers	109 407	(2 887)	883	-	107 403
<b>Total</b>	<b>270 150</b>	<b>(5 738)</b>	<b>7 454</b>	<b>-</b>	<b>271 866</b>

(\*) Suite à la promulgation de la loi 2025-09 du 21/05/2025 relative à la réglementation des contrats de travail et l'interdiction de la sous-traitance de main-d'œuvre, la STB a procédé à l'intégration du personnel des filiales STB sécurité et gardiennage et STB moyens généraux. Les droits acquis au titre de l'indemnité de départ à la retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi s'élèvent à 428 mille dinars au 30 juin 2025, calculés à partir de la date d'intégration du personnel des deux filiales à la STB.

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Impôt sur les sociétés à payer	-	6	344	(100,0%)
TVA	3 204	3 646	3 308	(3,1%)
Retenues à la source	28 668	26 937	33 278	(13,9%)
Fonds de péréquation de change	11 249	10 891	11 529	(2,4%)
Contribution sociale de solidarité	(1 470)	(3 176)	(14)	-10400%
Autres	5 960	5 633	6 069	(1,8%)
<b>Total</b>	<b>47 611</b>	<b>43 937</b>	<b>54 514</b>	<b>(12,7%)</b>

(3) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Effets financiers moyen termes non échus	1 547	1 608	1 853	(16,5%)
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 758	4 720	4 543	4,7%
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	5 457	15 335	2 237	143,9%
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	2 823	26 555	4 482	(37,0%)
<b>Total</b>	<b>14 585</b>	<b>48 218</b>	<b>13 115</b>	<b>11,2%</b>

### 5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776.875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Dotation de l'État	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves pour fonds social	Réserves pour risques bancaires	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Capitaux propres au 31-12-2023	776 875	-	86 614	17 084	49 479	80 305	9 974	8 361	45 028	(5 536)	21 392	61 597	50 601	1 201 774
Affectation résultat	-	-	-	6 552	-	-	20 000	-	-	-	-	24 049	(50 601)	-
Souscription Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement dotation de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Mouvement	-	-	-	-	-	-	-	(1 072)	-	-	(461)	461	-	(1 072)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82 500	82 500
Capitaux propres au 31-12-2024	776 875	-	86 614	23 636	49 479	80 305	29 974	7 289	45 028	(5 536)	20 931	86 107	82 500	1 283 202
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44 070	(82 500)	(38 431)
Souscription Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement dotation de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Mouvement	-	-	-	8 430	-	-	30 000	(575)	-	(1 435)	-	-	-	36 420
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 318	22 318
Capitaux propres au 30-06-2025	776 875	-	86 614	32 066	49 479	80 305	59 974	6 714	45 028	(6 971)	20 931	130 177	22 318	1 303 510

Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.

Nombre Total d'actions ordinaires	155 375 000
Nombre d'actions propres	1 170 345
Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.	0,75%

#### 5.13.1– Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social s'élèvent au 30/06/2025 à 6.714 mDT contre 7.289 mDT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024
Prêts au personnel	5 175	6 194	5 683
Trésorerie	1 539	1 618	1 606
<b>Réserve pour Fonds Social</b>	<b>6 714</b>	<b>7 812</b>	<b>7 289</b>

#### 5.13.2– Bénéfice par action

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en DT)	22 317 968	14 443 286	82 500 257	-72,9%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions propres	1 170 345	686 985	686 985	70,4%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 204 655	154 688 015	154 688 015	-0,3%
Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres	168 108	63 860	364 772	-53,9%
<b>Bénéfice par action de valeur nominale de DT</b>	<b>0,145</b>	<b>0,093</b>	<b>0,533</b>	<b>(72,9%)</b>

## 6- NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 6.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 30 Juin 2025 des éléments suivants :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	1 018 638	1 001 909	1 057 899	(3,7%)
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	392 888	416 758	401 563	(2,2%)
<b>Total cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>1 411 526</b>	<b>1 418 667</b>	<b>1 459 462</b>	<b>(3,3%)</b>
Crédits documentaires et acceptations import	626 756	462 211	605 343	3,5%
Crédits documentaires et acceptations export	37 076	41 948	39 588	(6,3%)
<b>Total crédits documentaires</b>	<b>663 832</b>	<b>504 159</b>	<b>644 931</b>	<b>2,9%</b>
<b>Total passifs éventuels</b>	<b>2 075 358</b>	<b>1 922 826</b>	<b>2 104 393</b>	<b>(1,4%)</b>

### 6.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 30 juin 2025 à 243.318 mDT contre 93.120 mDT au 31 décembre 2024.

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Engagements de financement	243 292	141 352	93 094	161,3%
Engagements sur titres	26	26	26	-
<b>Total</b>	<b>243 318</b>	<b>141 378</b>	<b>93 120</b>	<b>161,3%</b>

### 6.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 juin 2025 à 5.263.753 mDT contre 5.397.968 mDT au 31 décembre 2024 :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	392 888	416 757	401 562	(2,2%)
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	2 070 735	1 962 961	2 155 452	(3,9%)
Garanties reçues de la clientèle* (1)	2 800 130	2 722 619	2 840 954	(1,4%)
<b>Total</b>	<b>5 263 753</b>	<b>5 102 337</b>	<b>5 397 968</b>	<b>(2,5%)</b>

(\*) Données au 30/06/2024 et au 31/12/2024 sont retraitées pour les besoins de la comparabilité

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

(1) Dont 2.409 mDT correspondent aux garanties réelles reçues sur créances.

## 7- NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

### 7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élevaient au 30 juin 2025 à 450.397 mDT contre à 476.608 mDT au 30 juin 2024 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>22 298</b>	<b>17 748</b>	<b>38 883</b>	<b>25,6%</b>
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	9 556	3 164	8 445	202,0%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	12 742	14 584	30 438	(12,6%)
<b>Intérêts sur créances sur la clientèle</b>	<b>415 482</b>	<b>444 208</b>	<b>895 937</b>	<b>(6,5%)</b>
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	41 253	52 545	98 289	(21,5%)
Intérêts sur crédit à la clientèle	374 229	391 663	797 648	(4,5%)
<b>Revenus assimilés</b>	<b>12 617</b>	<b>14 652</b>	<b>27 876</b>	<b>(13,9%)</b>
<b>Total</b>	<b>450 397</b>	<b>476 608</b>	<b>962 696</b>	<b>(5,5%)</b>

### 7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 juin 2025 à 66.590 mDT contre 69.031 mDT au 30 juin 2024 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Chèques, effets, virements et tenue de compte	27 408	29 160	59 329	(6,0%)
Opérations sur titres	343	2 472	2 894	(86,1%)
Opérations de change	7 407	6 032	14 295	22,8%
Opérations de commerce extérieur	5 118	5 092	10 582	0,5%
Coffre-fort	20	17	52	17,6%
Études	8 577	8 571	16 581	0,1%
Autres	17 717	17 687	37 174	0,2%
<b>Total</b>	<b>66 590</b>	<b>69 031</b>	<b>140 907</b>	<b>(3,5%)</b>

### 7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2025 à 40.606 mDT contre 41.997 mDT au 30 juin 2024 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Gains nets sur titres de transaction</b>	<b>5 928</b>	<b>10 559</b>	<b>14 078</b>	<b>(43,9%)</b>
Intérêts nets sur bons de trésor	5 928	10 559	14 078	(43,9%)
<b>Gains (pertes) nets sur titres de placement</b>	<b>12 431</b>	<b>8 503</b>	<b>21 360</b>	<b>46,2%</b>
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	10 098	6 970	17 620	44,9%
Gains/Pertes sur titres de placement	2 333	1 533	3 740	52,2%
<b>Gains nets sur opérations de change</b>	<b>22 247</b>	<b>22 935</b>	<b>45 418</b>	<b>(3,0%)</b>
Résultat sur opérations de change	21 061	21 503	42 854	(2,1%)
Commissions sur change manuel	1 186	1 432	2 564	(17,2%)
<b>Total</b>	<b>40 606</b>	<b>41 997</b>	<b>80 856</b>	<b>(3,3%)</b>

### 7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille Titre d'investissement s'élèvent au 30 juin 2025 à 170.166 mDT contre 107.268 mDT au 30 juin 2024 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	56 209	33 889	79 800	65,9%
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	97 352	59 739	127 782	63,0%
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	16 605	13 640	15 989	21,7%
<b>Total en mDT</b>	<b>170 166</b>	<b>107 268</b>	<b>223 572</b>	<b>58,6%</b>

### 7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 juin 2025 à -370.005 mDT contre -371.743 mDT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Opérations avec les établissements bancaires	(31 539)	(52 489)	(81 411)	39,9%
Opérations avec la clientèle	(320 278)	(296 921)	(616 920)	(7,9%)
Emprunts et ressources spéciales	(18 178)	(22 329)	(44 148)	18,6%
Autres intérêts et charges	(10)	(4)	(12)	(150,0%)
<b>Total</b>	<b>(370 005)</b>	<b>(371 743)</b>	<b>(742 491)</b>	<b>0,5%</b>

## 7.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de 10,9% entre juin 2024 et juin 2025, cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Intérêts et revenus assimilés	450 397	476 608	962 696	(5,5%)
Intérêt courus et charges assimilées	(370 005)	(371 743)	(742 491)	0,5%
<b>Marge nette d'intérêts</b>	<b>80 392</b>	<b>104 865</b>	<b>220 205</b>	<b>(23,3%)</b>
Commissions reçues	66 590	69 031	140 907	(3,5%)
Commissions payées	(7 361)	(7 177)	(15 801)	(2,6%)
<b>Commissions nettes</b>	<b>59 229</b>	<b>61 854</b>	<b>125 106</b>	<b>(4,2%)</b>
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	40 606	41 997	80 856	(3,3%)
Revenus du portefeuille titres d'investissement	170 166	107 268	223 572	58,6%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>350 393</b>	<b>315 984</b>	<b>649 739</b>	<b>10,9%</b>

## 7.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Dotations aux provisions sur engagements clientèle</b>	<b>(154 953)</b>	<b>(109 824)</b>	<b>(205 502)</b>	<b>(41,1%)</b>
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(125 159)	(95 532)	(192 800)	(31,0%)
Dotations aux provisions additionnelles	(68 254)	(41 588)	(83 876)	(64,1%)
Reprises sur provisions pour créances douteuses	37 186	35 294	164 424	5,4%
Reprises sur provisions additionnelles	1 950	7 432	27 712	(73,8%)
Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	-	18 522	-
Créances cédées à STRC ou radiées	(176)	(17 149)	(165 639)	99,0%
Créances passées par pertes	(707)	(1 184)	(2 142)	40,3%
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	207	2 903	28 297	(92,9%)
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>	<b>(404)</b>	<b>(4 745)</b>	<b>5 037</b>	<b>91,5%</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	(3 795)	(8 468)	(7 868)	55,2%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(13)	(595)	(835)	97,8%
Reprises de provisions pour risques et charges	3 396	3 774	13 729	(10,0%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	8	544	757	(98,5%)
Autres pertes et profits exceptionnels	-	-	(746)	-
<b>TOTAL</b>	<b>(155 357)</b>	<b>(114 569)</b>	<b>(200 465)</b>	<b>(35,6%)</b>

## 7.8 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2025, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(1 306)	(5 506)	(12 390)	76,3%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(359)	(720)	(1 094)	50,1%
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	363	183	609	98,4%
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 533	150	2 387	1588,7%
Reprises sur provisions pour fonds gérés	75	138	390	(45,7%)
<b>Total</b>	<b>1 306</b>	<b>(5 755)</b>	<b>(10 098)</b>	<b>122,7%</b>

## 7.9 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 30/06/2025 un total de 1.009 mDT contre 1.079 mDT au 30/06/2024, détaillés comme suit :

Libellé	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation %
Revenus des immeubles	991	1 048	1 771	(5,4%)
Autres produits accessoires	18	32	44	(43,0%)
<b>Total</b>	<b>1 009</b>	<b>1 079</b>	<b>1 815</b>	<b>(6,5%)</b>

## 7.10 – Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 Juin 2025 un total de 117.438 mDT contre 115.574 mDT au 30 Juin 2024, détaillés comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Rémunération du personnel	(87 525)	(86 100)	(168 907)	(1,7%)
Charges sociales	(27 831)	(28 046)	(54 885)	0,8%
Autres charges liées au personnel	(2 082)	(1 428)	(2 856)	(45,8%)
<b>Total</b>	<b>(117 438)</b>	<b>(115 574)</b>	<b>(226 648)</b>	<b>(1,6%)</b>

### 7.11– Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 30 Juin 2025 un total de 48.994 mDT contre 45.614 mDT au 30 Juin 2024, détaillées comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Loyer	(2 572)	(2 492)	(5 488)	(3,2%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(2 948)	(2 029)	(5 906)	(45,3%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(9 916)	(11 171)	(23 141)	11,2%
Cotisation d'adhésion Fonds de garantie de dépôts	(15 727)	(14 063)	(28 130)	(11,8%)
Primes d'assurance	(1 566)	(986)	(2 781)	(58,8%)
Autres	(1 079)	(548)	(1 409)	(96,9%)
Impôts et taxes	(3 849)	(3 338)	(8 125)	(15,3%)
Fournitures faites à l'entreprise	19	(427)	(1 765)	104,4%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(1 853)	(1 964)	(2 695)	5,7%
Transport et déplacement	(158)	(191)	(334)	17,3%
Frais divers de gestion	(9 345)	(8 405)	(18 978)	(11,2%)
<b>Total</b>	<b>(48 994)</b>	<b>(45 614)</b>	<b>(98 752)</b>	<b>(7,4%)</b>

### 7.12– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 11.560 mDT au 30/06/2025 à contre 1.084 mDT au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
<b>Gains provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>15 035</b>	<b>7 489</b>	<b>30 474</b>	<b>100,8%</b>
- Plus-value de cession	-	436	589	(100,0%)
- Subvention TFP	1 972	1 946	1 946	1,3%
Autres gains (1)	13 063	5 107	27 939	155,8%
<b>Pertes provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>(3 475)</b>	<b>(6 405)</b>	<b>(8 568)</b>	<b>45,7%</b>
<b>Total</b>	<b>11 560</b>	<b>1 084</b>	<b>21 906</b>	<b>966,4%</b>

(1) Les autres gains au 30/06/2025 englobent principalement les récupérations de produits sur créances radiées antérieurement et ce pour un montant de 12.111 mDT.

### 7.13– Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 30 Juin 2025 à 10.150 mdt contre 11.581 mdt au 30 Juin 2024.

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Résultat fiscal	25 375	33 090	80 431	81,9%
Impôts sur les sociétés	(10 150)	(11 581)	(32 172)	12,4%

### 7.14– Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 30 Juin 2025 à 761 mdt et se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Contribution conjoncturelle	(761)	(2 316)	(5 630)	67,1%
<b>Total</b>	<b>(761)</b>	<b>(2 316)</b>	<b>(5 630)</b>	<b>(243,1%)</b>

## 8- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

### 8.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, en Juin 2025, un flux de trésorerie net positif de 894 528 mDT. Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 119 384 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net positif de 547 140 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 352 547 mDT.
- Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net positif de 34 748 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux crédateurs divers ont atteint 278 048 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 123 908 mDT.

### 8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé en Juin 2025, un flux net négatif de 489 656 mDT.

### 8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, en Juin 2025, un flux de trésorerie net négatif de 102 226 mDT.

### 8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 30 Juin 2025, un solde de 283.575 contre -352.246 mDT au 30 Juin 2024, détaillées comme suit :

Libellé	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024	Variation %
Caisse, CCP et reprise de liquidité	122 584	91 076	86 101	34,6%
BCT	(566 347)	(708 082)	(433 585)	20,0%
Banques et organismes spécialisés	50 323	749	19 186	6618,7%
Prêts emprunts sur le marché monétaire	523 691	178 520	218 268	193,4%
Titres de transactions	153 324	85 491	90 960	79,3%
<b>Total</b>	<b>283 575</b>	<b>(352 246)</b>	<b>(19 070)</b>	<b>180,5%</b>

## 9- NOTES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'ARRETÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Aucun évènement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

Entrainer des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice.

Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2025 ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 25 août 2025.

Par conséquent ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

## 10 - NOTES SUR LES PARTIES LIÉES

### 10.1 - Conventions nouvellement conclues et/ou réalisées au cours du premier semestre 2025

- 1) La STB Bank a cédé à sa filiale STRC une enveloppe de créances compromises se présentant comme suit :

Désignation	Montant des créances brutes cédées	Montant des agios et intérêts réservés	Montant des provisions	Montant des créances nettes cédées
Lot 2025	173	12	160	1
<b>Total en mille dinars</b>	<b>173</b>	<b>12</b>	<b>160</b>	<b>1</b>

- 2) Courant l'exercice 2025, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 15 millions de dinars.

L'encours au 30 Juin 2025 est de 15 millions de dinars.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ce fond, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fonds alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

- 3) Courant l'exercice 2025, et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 791 millions de dinars.
-

- 4) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, courant le premier semestre 2025, par les filiales et entreprises associées de la STB Bank s'élève au 30/06/2025 à 98,090 Millions de dinars et se répartit comme suit :

Relation	Nature des dépôts	Statut	Période en nombre de jours	Taux d'intérêts	Encours au 30/06/2025
ACTIVHOTELS	Bon de caisse	Filiale	90	8,50%	1 000
ACTIVHOTELS	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	1 100
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1,8%	9 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	91	TMM+1,8%	28 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	92	TMM+1,8%	5 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	94	TMM+1,8%	5 000
STE SICAV L'EPARGNANT	Certificat de Dépôt	Filiale	10	9,30%	10 000
L'INVESTISSEUR STE SICAV	Dépôt à terme	Filiale	91	TMM+1,8%	200
SICAV AVENIR	Dépôt à terme	Filiale	91	TMM+1,8%	200
STB MANAGER	Certificat de Dépôt	Filiale	20	8,50%	500
STB INVEST	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+0,59%	3 000
STB INVEST	Dépôt à terme	Filiale	120	TMM+0,59%	1 000
STB INVEST	Dépôt à terme	Filiale	150	TMM+0,59%	1 000
STB INVEST	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+0,59%	1 000
STB INVEST	Dépôt à terme	Filiale	210	TMM+0,59%	1 000
STB INVEST	Dépôt à terme	Filiale	240	TMM+0,59%	1 000
STE TOURISTIQUE ED DKHILA EXTENSION	Certificat de Dépôt	Filiale	30	8,50%	500
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	2 000
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	27 090
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	Dépôt à terme	Entreprise associée	90	TMM+1%	500
<b>Total en mille dinars</b>					<b>98 090</b>

### 10.2 – Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- 1) En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

Courant l'exercice 2023, la STB a procédé au remboursement de la première tranche de la dotation de l'Etat d'un montant de 40 millions de dinars, étant donné qu'elle a retrouvé son équilibre financier à la suite du résultat bénéficiaire enregistré en 2022. Signalons qu'un avenant à la convention du 09 octobre 2012 a été signé en date du 03 octobre 2023 pour échelonner le remboursement de ce reliquat au cours des exercices 2024 et 2025 pour des montants respectifs de 40 millions de dinars et 37 millions de dinars.

Courant l'exercice 2024, la STB a procédé au remboursement de la deuxième tranche de la dotation de l'état d'un montant de 40 millions de dinars.

Courant le premier semestre 2025, la STB a procédé au remboursement de la dernière tranche de la dotation de l'état d'un montant de 37 millions de dinars.

- 2) Antérieurement au premier semestre 2025, La STB Bank a conclu avec l'État des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer des subventions non remboursables, des dotations ou des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours cumulé de ces fonds budgétaires s'élève à 76 671 mille dinars au 30 juin 2025. Les commissions de gestion revenant à la STB Bank, au titre de l'exercice 2024, totalisent un montant de 35 mille dinars (hors TVA).

- 3) Antérieurement au premier semestre 2025, et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 30 juin 2025, ces garanties totalisent un montant de 989 millions de dinars.
  - 4) Antérieurement au premier semestre 2025, la STB a souscrit aux emprunts nationaux émis par l'État Tunisien, principal actionnaire. Les caractéristiques de ces emprunts, leurs encours au 30 juin 2025 ainsi leur impact sur le résultat de l'exercice 2025 se présente comme suit :
-

Désignation	Année de souscription	Durée de remboursement	Taux d'intérêts	Montant souscrit	Encours au 30/06/2025	Intérêts 2025
EMP NAT 2021-1	2021	5 ans	8,80%	25 000	25 000	2 194
EMP NAT 2021-2	2021	5 ans	8,80%	15 000	15 000	1 114
EMP NAT 2021-3	2021	5 ans	8,80%	35 000	35 000	1 899
EMP NAT 2022-1	2022	7 ans	TMM+2,5%	25 000	20 000	590
EMP NAT 2022-2	2022	7 ans	TMM+2,2%	26 000	20 800	86
EMP NAT 2022-3	2022	7 ans	TMM+2,2%	72 000	72 000	5 695
EMP NAT 2022-4	2022	7 ans	TMM+2,2%	80 000	80 000	4 865
EMP NAT 2023-1	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	80 000	80 000	2 900
EMP NAT 2023-2	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	54 000	54 000	618
EMP NAT 2023-3	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	39 500	39 500	3 112
EMP NAT 2023-4	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	100 000	100 000	5 588
EMP NAT 2024-1	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	100 000	100 000	3 680
EMP NAT 2024-2	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	120 000	120 000	1 505
EMP NAT 2024-3	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	200 000	200 000	15 811
EMP NAT 2024-4	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	150 000	150 000	8 423
<b>Total en mille dinars</b>				<b>1 121 500</b>	<b>1 111 300</b>	<b>58 080</b>

5) Antérieurement au premier semestre 2025, la STB a signé avec l'État Tunisien, via ses ministères, des conventions de financement en devises dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État. Les caractéristiques de ces prêts syndiqués, leurs encours au 30 juin 2025 ainsi leur impact sur le résultat de l'exercice 2025 se présente comme suit :

Nature de la convention	Relation	Année d'octroi	Période	Taux d'intérêt	Montant en devises	Encours en devise au 30/06/2025	Encours au 30/06/2025 en mille dinars	Intérêts au 30/06/2025 en mille dinars
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2021	5 ans	2,75%	20 millions EUR	20 millions EUR	34 260	851
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2022	4 ans	2,90%	15 millions EUR	7,5 millions EUR	25 695	685
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2023	4 ans	EuriBor 6 mois +1,7%	30 millions EUR	30 millions EUR	102 781	2 219
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2024	4 ans	4,75%	2 millions EUR	2 millions EUR	6 852	163
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2024	2 ans	5,85%	5 millions USD	5 millions USD	14 619	428
<b>Total</b>							<b>184 207</b>	<b>4 346</b>

6) L'encours des concours (hors prêts syndiqués) accordés par la STB à l'État Tunisien (principal actionnaire), via ses ministères, s'élève à 448 millions de dinars au 30 juin 2025.

7) Antérieurement à l'exercice 2025, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire pour un montant de 70 000 mille dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.

La garantie de l'Etat accordée à la STB au titre de ce prêt, soit 70 000 mille dinars, à la suite de la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 février 2021, en vertu des correspondances parvenus en 2020.

Au cours du premier semestre 2025, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts pour un montant de 99 mille dinars (hors TVA) au titre de ce prêt.

8) Antérieurement à l'exercice 2025, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire pour un montant de 560 mille USD, soit l'équivalent de 1 637 mille dinars échu le 01 mars 2022 et demeurent en impayés au 30 juin 2025.

Au cours du premier semestre 2025, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts pour un montant de 8 mille dinars (hors TVA) au titre de ce prêt.

9) La STB a souscrit en date du 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions euros, soit l'équivalent de 39,560 millions de dinars, garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

Elle a procédé, ensuite, en date du 26 mai 2017, 05 juillet 2018, 01 décembre 2020, 28 octobre 2022, 28 octobre 2023 et 28 octobre 2024 à des remboursements respectivement pour 6 millions d'euros, 3 millions d'euros, 2,289 millions d'euros, 0,942 millions d'euros, 0,534 millions d'euros et 0,534 millions d'euros.

Courant l'exercice 2022, elle a procédé également à la conversion d'une partie de cet emprunt en capital de ladite société pour un montant de 1,634 millions d'euros.

Au 30 juin 2025, l'encours de cet emprunt, s'élevant à 1,067 millions d'euros soit l'équivalent de 3,656 millions de dinars a été provisionné en totalité.

10) Antérieurement au premier semestre 2025, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires subordonnés émis par la STB.

Les encours des montants souscrits, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts, se détaillent au 30/06/2025 au comme suit :

Société	Montant souscrit	Encours au 30/06/2025
STB Finance	1 500 000	1 500 000
STB Invest	9 000 000	9 000 000
STB SICAR	2 000 000	600 000
SICAV l'épargnant	3 899 600	3 133 400
SICAV l'épargne Obligataire	6 778 000	5 543 200
SICAV l'investisseur	37 000	20 800
SICAV avenir	61 000	43 000
FCP Capital Plus	697 000	649 000
FCP STB Evolutif	25 000	25 000
<b>Total des obligations souscrites par les filiales et entreprises associées</b>	<b>23 997 600</b>	<b>20 514 400</b>
STAR	7 000 000	1 900 000
MAE	7 000 000	7 000 000
<b>Total des obligations souscrites par les administrateurs</b>	<b>14 000 000</b>	<b>8 900 000</b>
<b>Total en mille dinars</b>	<b>37 997 600</b>	<b>29 414 400</b>

11) En vertu des conventions conclues avec la SICAV l'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds. En rémunération des prestations fournies, elle bénéficie des commissions suivantes :

- \* 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'Épargnant calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier 2025, s'élève à 55 600 DT (hors TVA) ;
- \* 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV Investisseur calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier 2025, s'élève à 589 DT (hors TVA) ;

- \* 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'Épargne Obligataire calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier 2025, s'élève 83 018 DT (hors TVA) ;
  - \* Une commission fixe de 1000 DT (Hors TVA) versée annuellement par la SICAV Avenir.
- 12) En vertu des conventions conclues avec la STB Finance, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds pour FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB Finance :  
En rémunération des prestations fournies, la banque bénéficie d'une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission est annuelle.
- 13) En vertu des conventions conclues avec la STB Finance, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds pour FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB Finance.  
En rémunération des prestations fournies, la banque bénéficie d'une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier 2025, s'élève à 6 181 DT (hors TVA).
- 14) Antérieurement à l'exercice 2025, la STB a conclu des conventions avec sa filiale STB FINANCE permettant à cette dernière :
- \* La gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque.  
En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties.
  - \* La gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées.  
En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).
- 15) Courant le premier semestre la STB a signé avec son intermédiaire en bourse la STB FINANCE, 2 contrats de rachat par la banque de ses propres actions et ce dans le cadre du programme de soutien de la valeur STB.  
Au titre des interventions sur le marché, l'intermédiaire perçoit une commission de courtage au taux de 0,2% du montant brut de chaque transaction d'achat et de vente réalisée sur le marché.
- 16) L'encours cumulé des conventions de dépôts à terme souscrites, antérieurement à l'exercice 2024, par les filiales et entreprises associées de la STB Bank s'élève au 30/06/2025 à 9 million de dinars.
-

Relation	Nature des dépôts	Statut	Période en nombre de jours	Taux d'intérêts	Encours au 30/06/2025
STB SICAR	Dépôt à terme	Filiale	1 095	TMM+2%	1 000
MGERT	Dépôt à terme	Filiale	365	TMM+1%	8 000
<b>Total en mille dinars</b>					<b>9 000</b>

17) Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la STB Bank ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 30 juin 2025, comme suit :

Partie liée	Soldes des comptes		Agios/intérêts relatifs	
	Débiteurs	Créditeurs	Encaissés	Servis
L'Immobilière de l'Avenue	-36	763 175	220	11 202
STRC		1 434 971		30 843
Sté Touristique ED-DKHILA		7 291		661
La Générale de Vente - GEVE		2 714 786	71	
SICAV L'Épargnant		26 864 983		45 318
SICAV L'Épargne Obligataire		83 413 699		83 238
SICAV L'Investisseur		26 286		134
SICAV L'Avenir		20 487		103
STB Manager		5 956		130
STB Finance		22 371 354		34 736
STB Invest	-1 390	183 104	8 556	409
ACTIVHÔTELS		168 420	71	
STB SICAR		5 132 142		182 266
STB MG	-100		5 721	
STB SG	-2 438		7 933	
Sté Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunis	-7 753	475 513	71	586
Sté Tunisienne de Contrôle VERITAS		4 469 895	36	7 911
Pôle de Compétitivité de Monastir - EL FEJJA		62 725		22
Sté Civile Immobilière « La Maison du Banquier »		1 559	71	
SONIBANK		0		
Tunisian Foreign Bank - TFB		528 054	48	759
<b>Total en dinars</b>	<b>-11 717</b>	<b>148 644 402</b>	<b>22 799</b>	<b>398 317</b>

18) Antérieurement au premier semestre 2025, la STB Moyens Généraux a signé avec la STB, société mère, une convention de mise à disposition de ressources humaines ayant pour objet de définir les modalités et les conditions dans lesquelles la société s'engage à mettre à la disposition de la STB des ressources humaines pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 2020 renouvelable par tacite reconduction. Le prix de ces prestations est composé des salaires bruts y compris les avantages des agents majorés de toutes les charges patronales y afférentes avec une marge bénéficiaire de 5%. Les montants facturés au titre des prestations réalisées courant l'exercice 2025 ont totalisé la somme de 489 mille dinars (HTVA) :

La STB a signé également, courant un exercice antérieur, avec sa filiale "STB Moyens Généraux" une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux. Les montants facturés au titre des prestations réalisées courant l'exercice 2025 ont totalisé la somme de 3 095 mille dinars (HTVA).

19) Antérieurement au premier semestre 2025, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages et des charges patronales ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage.

La STB Sécurité et Gardiennage a signé également avec la STB, société mère, courant un exercice antérieure trois conventions portant sur la prise en charge par la STB -SG des salaires et avantages de trois gardiens de deux hôtels qui ont été acquis par la STB dans le cadre d'un règlement judiciaire.

Antérieurement à l'exercice 2025, la société a conclu avec la STB, une convention de prestation de service de gardiennage. Les prix de ces prestations sont composés des salaires bruts y compris les avantages des agents de sécurités majoré de toutes les charges patronales y afférentes avec une marge bénéficiaire de 5%.

Au 30/06/2025, la STB SG a comptabilisé un produit de 4 946 millions de dinars HTVA au titre de ces différentes prestations.

20) La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

---

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer au 30/06/2025 HT
STRC 1 <sup>er</sup> étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	Deuxième année de la location	16 864
STRC 2 <sup>ème</sup> étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	Deuxième année de la location	13 015
STRC 3 <sup>ème</sup> étage	10000 (TTC)	01/04/2005	5%	Deuxième année de la location	10 886
STB MANAGER	19 549,117 (HTVA)	01/12/2011	5%	Deuxième année de la location	17 168
STB FINANCE	44 983,261 (HTVA)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	32 002
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	2 917
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	4 656
ACTIVHOTELS	5 515 (HTVA)	01/07/2020	5%	Deuxième année de la location	2 587
ACTIVHOTELS	4 927,864 (HTVA)	01/04/2023	5% (tous les deux ans)	Deuxième année de la location	
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	53 932,800 (HTVA)	01/01/2022	2%	Deuxième année de la location	28 617
STB INVEST	35 765,301 (HTVA)	01/01/2023	5% (tous les deux ans)	01/01/2025	18 479
<b>TOTAL EN DINARS</b>					<b>147 191</b>

21) La STB Bank avait signé avec sa filiale STB SICAR des conventions de gestion de plusieurs fonds à capital-risque, constitués au cours de la période 1999-2024, pour un montant cumulé de 123,958 millions de dinars. Ces fonds gérés présentent, au 30 juin 2025, un solde cumulé (net de provisions) de 46,782 millions de dinars se détaillant comme suit :

Fonds gérés	Année de souscription	Montant	Encours au 30/06/2025
Fonds géré STB 1	1999	8 000	4 873
Fonds géré STB 2	2000	8 000	5 161
Fonds géré STB 3	2001	5 000	3 858
Fonds géré STB 4	2002	6 500	5 237
Fonds géré STB 5	2003	6 824	5 264
Fonds géré STB 6	2005	2 707	873
Fonds géré STB 7	2006	800	651
Fonds géré STB 8	2007	6 752	5 388
Fonds géré STB 9	2008	4 800	4 089
Fonds géré STB 10	2008	8 748	8 526
Fonds géré STB 11	2009	6 000	5 217
Fonds géré STB 12	2009	9 898	8 330
Fonds géré STB 14	2020	10 000	10 369
Fonds géré STB 15	2021	10 000	10 240
Fonds géré STB 16	2024	15 000	15 398
Fonds géré ID STB 1	2002	2 000	1 267
Fonds géré ID STB 2	2002	2 000	1 307
Fonds géré ID STB 3	2003	5 436	3 913
Fonds géré ID STB 4	2005	360	343
Fonds géré ID STB 5	2006	1 133	1 006
Fonds géré ID STB 6	2007	4 000	2 013
<b>Montant Brut</b>		<b>123 958</b>	<b>103 324</b>
<b>Moins : Provisions</b>			<b>-56 542</b>
<b>Montant Net en millions</b>			<b>46 782</b>

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds à capital-risque constitués au cours de la période 1999-2009, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré, payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions, avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d’actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion des fonds à capital-risque confiés en 2020, 2021 et 2024, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fonds alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

Au 30/06/2025, la STB Bank a comptabilisé une charge globale de 714 mille dinars au titre de ces différentes commissions de gestion.

22) Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 30/06/2025, un montant de 51,124 millions de dinars, répartis comme suit :

Groupe	Relation	Débit en compte	Autres engagements	Total engagements
Groupe STB	IMMOBILIERE DE L'AVENUE	36	39 644 895	39 644 931
	MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	7 753	200 000	207 753
	STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	0	2 857 143	2 857 143
	STE TOURISTIQUE ED DKHILA EXTENSION	0	2 488 500	2 488 500
	STB INVERST	1 390	0	1 390
	STB MOYENS GENERAUX	100	0	100
	S T B SECURITE GARDIENNAGE	2 438	0	2 438
Administrateurs	STAR	0	5 921 741	5 921 741
	Autres	881	0	881
<b>Total en dinars</b>		<b>12 599</b>	<b>51 112 279</b>	<b>51 124 878</b>

### 10.3 - Obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

#### 1) Éléments de rémunération et avantages du Directeur Général

Le Directeur Général de la Banque a été nommé par décisions du Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 24 juin 2024.

La rémunération et les avantages du Directeur Général de la Banque ont été fixés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 30 mai 2016, conformément au décret gouvernemental n° 2015-968 du 06 août 2015, fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Ils se composent des éléments suivants :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire mensuel net égal à 16 000 DT ;
- Des avantages en nature consistant en un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques avec un plafond de 250 dinars par mois ;
- Un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui est calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le Conseil d'Administration ainsi que des indicateurs financiers.

## **2) Éléments de rémunération et avantages du Secrétaire Général**

Le Secrétaire Général de la Banque a été nommé par décisions du Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 10 juin 2020, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération du 29 mai 2020 et 02 juin 2020.

La rémunération et les avantages du Secrétaire Général, tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque dans sa réunion du 14 octobre 2016, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 novembre 2016 et 16 septembre 2020. Ils se composent des éléments suivants :

- Une indemnité de fonction de 2 000 DT par mois ;
- Une indemnité de logement de 500 DT par mois ;
- Une indemnité de consommation courante de 400 DT par mois ;
- Un élément annuel variable qui ne dépasse pas 25% du montant de l'élément fixe et qui est calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.
- Des avantages en nature consistant en un quota de 400 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques ;

Le Secrétaire Général gardent les éléments de salaire (12 salaires, prime de bilan, prime d'intéressement, prime de rendement et prime de gratification).

## **3) Jetons de présence et rémunérations assimilés accordés aux administrateurs**

Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs ainsi que les rémunérations des présidents et membres des comités émanant du Conseil d'Administration ont été fixés par décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 Avril 2025, comme suit :

- Un montant de quatre mille Dinars brut (4.000 Dinars) pour chaque présence à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille Dinars brut (2.000 Dinars) pour chaque présence effective à chaque séance et pour chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille Dinars net (2.000 dinars) pour chaque Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant net annuel n'excède pas 12.000 Dinars, pour chaque présence.

- Un montant de mille cinq cent Dinars net (1.500 Dinars) pour chaque présence effective à chaque séance pour chaque membre du Comité des Risques et du Comité d'Audit et pour chaque membre de l'un des autres comités émanant du Conseil d'Administration, à condition que le montant net annuel n'excède pas 9.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances et ce, à compter du 30 avril 2025 et sans prendre en compte les séances précédentes.

Les présidents et les membres appartenant à plus d'une commission ne reçoivent qu'une seule allocation calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix, dans la limite de 06 réunions annuelles et ce, à compter du 30 avril 2025.

Le montant brut cumulé des jetons de présence et autres rémunérations revenant aux administrateurs de la Banque, s'élevé au 30/06/2025 à 188.375 DT et se décompose comme suit :

Désignation	Montant (Brut)
Jetons de présence revenant aux administrateurs exercice 2024	154 000
Rémunérations des membres des comités issus du Conseil	34 375
<b>Total en DT</b>	<b>188 375</b>

#### 4) Obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants selon les états financiers arrêtés au 30 juin 2025

Au vu de ce qui précède, les obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 30 Juin 2025, se présentent comme suit :

Catégorie	Directeur Général		Secrétaire Général	
	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 30/06/2025</i>	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 30/06/2025</i>
Avantages à court terme	360 073	116 934	150 584	46 997
Avantages postérieurs à l'emploi	1 867	24 999	1 894	24 949
Indemnité de départ à la retraite (12 mois)	10 895	114 445	6 398	129 660
<b>Total en DT</b>	<b>372 835</b>	<b>256 378</b>	<b>158 876</b>	<b>201 606</b>

## **SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (STB BANK)**

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2025**

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Banque (STB BANK),*

#### **Introduction**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 04 juillet 2023 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB Bank), arrêtés au 30 juin 2025 et faisant apparaître, à cette date, des capitaux propres positifs de 1 303 510 KDT, y compris le bénéfice net de la période s'élevant à 22 318 KDT.

Nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la STB Bank, comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

#### **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

---

## Fondements de notre conclusion avec réserves

- 1) La comptabilité multidevises tenue par la STB Bank n'est pas conforme aux prescriptions des normes comptables NC 22, *Contrôle interne et organisation comptable dans les établissements bancaires*, et NC 23, *Opérations en devises dans les établissements bancaires*. Les traitements effectués au fil des périodes comptables ont notamment abouti à la présentation parmi les actifs du bilan arrêté au 30 juin 2025 (rubrique AC7 : Autres actifs) d'un compte « Écarts de conversion », avec un solde débiteur de 846 KDT, et d'un compte « Contre-valeur position de change », avec un solde débiteur de 2 046 KDT, qui devraient être apurés en impactant le résultat net de la période et les capitaux propres au 30 juin 2025 (à l'exception des « Comptes d'ajustement devises » qui sont débités ou crédités, selon le cas, du gain ou de la perte de change sur les éléments hors bilan).

Par ailleurs, le rapprochement des soldes comptables des comptes de dépôts en devises de la clientèle (avant leur conversion dans la monnaie de référence) avec les soldes extracomptables correspondants (issus de l'applicatif métier), arrêtés au 30 juin 2025, fait apparaître des écarts significatifs pour l'équivalent de 52 395 KDT. Signalons que certains comptes de dépôts en devises de la clientèle sont convertis dans la monnaie de référence (par application des cours de change en vigueur à la date de clôture) sur la base des soldes extracomptables en devises alors que les autres comptes de la même catégorie le sont sur la base des soldes comptables en devises, et ce, en impactant le compte « Écarts de conversion » au bilan pour un montant de 50 188 KDT.

Le passage de la STB Bank à une comptabilité multidevises conforme, dans tous ses aspects, aux normes comptables en vigueur (projet en cours de réalisation à la date de notre intervention) ainsi que l'apurement des comptes de bilan y afférents, risquent d'impacter significativement sa situation financière au 30 juin 2025 ainsi que sa performance financière pour la période close à cette date. Face à ce risque, une provision de 12 105 KDT a été constituée par la STB Bank ; toutefois, les informations qui nous ont été fournies par la Direction ne nous permettent pas de nous prononcer sur le fondement et la fiabilité de cette provision.

- 2) Les états de rapprochement des comptes ouverts auprès de la BCT (TND et devises) et des comptes des correspondants (NOSTRO), arrêtés au 30 juin 2025, font apparaître d'anciens suspens remontant aux exercices antérieurs à 2025 et totalisant les montants suivants :

Description	Débit	Crédit
<b><i>BCT (TND et devises)</i></b>	<b>181 566</b>	<b>(142 127)</b>
Mouvements comptabilisés par la Banque et non pris en compte par la BCT	139 545	(89 147)
Mouvements comptabilisés par la BCT et non pris en compte par la Banque	42 021	(52 980)
<b><i>Correspondants (NOSTRO)</i></b>	<b>593 729</b>	<b>(644 156)</b>
Mouvements comptabilisés par la Banque et non pris en compte par les Correspondants	449 684	(371 785)
Mouvements comptabilisés par les Correspondants et non pris en compte par la Banque	144 045	(272 371)
<b>Total en KDT</b>	<b>775 295</b>	<b>(786 283)</b>

La régularisation et l'apurement de ces suspens, accumulés au fil des ans, pourraient impacter de façon significative la situation financière de la STB Bank au 30 juin 2025. Une provision de 28 896 KDT a été constituée afin de couvrir le risque d'ajustement à la baisse des capitaux propres ; cependant, les informations qui nous ont été fournies par la Direction ne nous permettent pas de nous prononcer sur le fondement et la fiabilité de cette provision.

- 3) Les rubriques « AC7 : Autres actifs » et « PA5 : Autres passifs », figurant respectivement parmi les actifs et les passifs du bilan arrêté au 30 juin 2025, renferment plusieurs anciens comptes ouverts notamment pour la comptabilisation des opérations liées à la télé-compensation. Les soldes figés de ces anciens comptes de bilan totalisent 89 651 KDT pour les autres actifs et 115 678 KDT pour les autres passifs, au 30 juin 2025.

En dehors desdits comptes figés, les rubriques « AC7 : Autres actifs » et « PA5 : Autres passifs » se composent particulièrement d'une multitude de comptes d'attente, de régularisation, d'ordre et inter-sièges (se référer aux Notes 5.7 et 5.12 des états financiers), utilisés dans le cadre des traitements comptables des opérations liées à la télé-compensation, à la monétique, à la salle de marché, aux transferts émis et reçus, etc. Ces comptes présentent des soldes significatifs qui ne sont pas analysés et justifiés par la STB Bank au 30 juin 2025 (comparaison avec les existants réels, les dénouements postérieurs, etc.). De ce fait, leur apurement pourrait impacter de manière significative la situation financière de la STB Bank.

En considérant que les soldes des comptes non justifiés et/ou figés présentés parmi les autres actifs trouvent, dans leur majorité, leurs contreparties au niveau des autres passifs, une provision de 39 149 KDT a été constituée par la STB Bank afin de couvrir le risque d'ajustement à la baisse de ses capitaux propres ; cependant, les informations qui nous ont été fournies par la Direction ne nous permettent pas de nous prononcer sur le fondement et la fiabilité de cette provision.

Par ailleurs, nos travaux d'audit nous ont permis de relever également l'existence, au niveau des rubriques « PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle » et « PA4 : Emprunts et ressources spéciales », figurant parmi les passifs du bilan arrêté au 30 juin 2025, d'anciens comptes non mouvementés depuis plusieurs exercices et dont les soldes totalisent respectivement 3 456 KDT et 19 158 KDT. Ces anciens passifs risquent de ne plus représenter des obligations actuelles pour la STB Bank et doivent être analysés et apurés conformément à la réglementation en vigueur.

- 4) Les travaux de rapprochement des soldes comptables des comptes de caisses (Dinars, Devises et GAB) avec les soldes extracomptables (issus de l'applicatif métier), d'une part, et les résultats des inventaires physiques effectués par la Banque, d'autre part, ont dégagé plusieurs écarts (positifs ou négatifs) qui se présentent comme suit au 30 juin 2025 :

- *Écarts entre soldes comptables et soldes extracomptables (issus de l'applicatif métier) :*

<b>Description</b>	<b>Écarts positifs</b>	<b>Écarts négatifs</b>	<b>Écarts nets</b>
Caisses Dinars	13	(410)	(397)
Caisses Devises	3 096	(2 931)	165
Caisses GAB	2 589	(2 081)	508
<b>Total en KDT</b>	<b>5 698</b>	<b>(5 422)</b>	<b>276</b>

- *Écarts entre soldes comptables et résultats de l'inventaire physique :*

<b>Description</b>	<b>Écarts positifs</b>	<b>Écarts négatifs</b>	<b>Écarts nets</b>
Caisses Dinars	31	(410)	(379)
Caisses Devises	3 093	(2 923)	170
Caisses GAB	3 527	(2 569)	958
<b>Total en KDT</b>	<b>6 651</b>	<b>(5 902)</b>	<b>749</b>

Des provisions ont été constituées par la Banque pour couvrir partiellement les écarts de caisses négatifs, pour un montant total de 4 351 KDT.

Par ailleurs, le rapprochement des soldes comptables des comptes de caisses Devises (issus de la balance Devises et après leur conversion en Dinars par application des cours de change au 30 juin 2025) avec les soldes comptables correspondants (figurant dans la balance Dinars arrêtée à la même date), fait apparaître des écarts significatifs, pour l'équivalent de 7 987 129 KDT. Signalons que certains comptes de caisses Devises présentent, au niveau de la balance Dinars, des soldes anormalement créditeurs, totalisant (1 756) KDT au 30 juin 2025.

La Banque devrait engager les travaux de justification et de correction nécessaires des soldes des caisses (Dinars, Devises et GAB) retracés par la comptabilité et par l'applicatif métier.

### **Conclusion avec réserves**

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des questions décrites aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la STB Bank au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## Paragrapbes d'Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) La Note 4.4 des états financiers intermédiaires indique qu'en date du 03 juin 2025, la STB Bank a reçu de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) un avis de vérification comptable portant sur les déclarations sociales relatives à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024. Les résultats de cette vérification n'étant pas encore notifiés à la STB Bank, aucune provision pour risque social n'a été comptabilisée à ce titre au 30 juin 2025.
  - 2) La Note 5.12 des états financiers intermédiaires décrit qu'en application des dispositions de la loi n°2025-9 du 21 mai 2025, relative à l'organisation des contrats de travail et à l'interdiction de la sous-traitance de main-d'œuvre, la STB Bank a procédé à l'intégration des personnels des filiales STB Sécurité et Gardiennage et STB Moyens Généraux (416 employés). Pour chacun de ces nouveaux employés, la période d'acquisition des droits relatifs à l'indemnité de départ à la retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi s'étale de la date de son intégration à la STB Bank à la date attendue de son départ à la retraite. Ainsi, les provisions constituées au titre des droits aux avantages postérieurs à l'emploi, acquis au 30 juin 2025, ont été estimées sans tenir compte de l'ancienneté de l'employé dans la filiale d'appartenance.
  - 3) La rubrique « AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers », figurant parmi les actifs du bilan au 30 juin 2025, renferme une créance douteuse de 71 744 KDT (provisionnée à hauteur de 1 744 KDT) sur la Banque Franco-Tunisienne (BFT), déclarée en cessation de paiement. La créance en principal de 70 000 KDT est couverte par une garantie de l'État en vertu de la convention signée par le Ministre des Finances, le Directeur Général de la STB et le Directeur Général de la BFT en date du 13 octobre 2011. Selon une correspondance officielle émanant du Ministère des Finances et datée du 10 mars 2022, cette garantie est prolongée jusqu'à la clôture de la liquidation de la BFT. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non-recouvrement du principal de ladite créance impayée.
  - 4) La rubrique « AC3 : Créances sur la clientèle », figurant parmi les actifs du bilan au 30 juin 2025, inclut les créances sur les entités publiques dont le total des engagements a passé de 2 753 319 KDT au 31 décembre 2024 à 2 676 188 KDT au 30 juin 2025, soit une légère baisse de 3%. Les engagements des entités publiques représentant environ 20% du total des engagements de la clientèle (bilan et hors bilan) au 30 juin 2025, sont couverts à hauteur de 1 830 835 KDT par les garanties de l'État, 97 876 KDT par les autres garanties et 22 396 KDT par les provisions constituées ainsi que les agios et intérêts réservés par la Banque, soit une couverture totale de 1 951 107 KDT. Notons qu'une partie des garanties de l'État prises en compte par la Banque en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de certaines entités publiques, au 30 juin 2025, n'est pas encore matérialisée par des arrêtés de garantie de l'État établis et signés en bonne et due forme par le Ministère des Finances mais fait l'objet d'accords de principe pour l'octroi de la garantie de l'État pour un montant global de 166 884 KDT. En outre, pour les engagements d'autres entités publiques, les garanties de l'État obtenues en couverture du risque de contrepartie encouru par la Banque accusent une insuffisance globale de 89 431 KDT au 30 juin 2025.
-

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 août 2025

**LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE & DE  
MANAGEMENT - GEM**

***Abderrazak GABSI, associé***



**P/ Le Groupement :  
eXacom Audit & MAC**

***Abderrazak SOUEI, expert-comptable***

